*Cette fiche d'information remplace toutes les éditions antérieures. Eternit sa se réserve le droit de modifier cette fiche d'information sans préavis. Le lecteur doit toujours s'assurer de consulter la version la plus récente de cette documentation (voir date de publication en bas de page).*

### CEDRAL MENUISERITE EXTRA NT Plaque de sous-toiture

**Matériaux :**

Les plaques de sous-toiture MENUISERITE EXTRA NT sont des plaques planes en fibres-ciment, minces, rigides mais néanmoins cintrables. Les deux côtés de la plaque présentent une surface lisse.

Sur leur belle face les plaques porteront la mention du produit et de la société "MENUISERITE EXTRA NT - N.V. ETERNIT S.A.".

Composition : fabriquées à partir d'un mélange intime et homogène de ciment Portland, de fibres organiques naturelles et synthétiques, et de charges minérales sélectionnées. Le mélange ne contient pas d'amiante.

Couleur : colorée rouge dans la masse, avec des nuances de son caractère naturel des ingrédients.

**Caractéristiques techniques :**

Dimensions :

Largeur : 1.200 mm (non rectifié).

Longueur : 2.500 mm (non rectifié).

Epaisseur : 3 mm.

Poids : 4,8 kg/m² ou 14,4/plaque.

Les contre-lattes seront en bois, de préférence traitées à l'aide d'un produit fongicide.

Les plaques de sous-toiture MENUISERITE EXTRA NT seront empilées sur palette. Au cours du transport, les plaques seront au moins protégées par une bâche. Elles seront toujours stockées à plat, supportées sur toute leur surface, dans un endroit ventilé et à l'abri des intempéries.

**Exécution :**

La pose des plaques de sous-toiture MENUISERITE EXTRA NT se fera suivant les prescriptions du fabricant et les recommandations de la CSTC.

Elles seront posées perpendiculairement au chevron (longueur donc dans le sens horizontal) sur une ossature portante en bois avec la belle face vers le haut.

Ecartement des chevrons : entre-axe de max. 625 mm.

La pose se fera sans recouvrements transversaux et les joints latéraux dans l'axe des chevrons éventuellement recouverts d'une bande d'étanchéité collée type CEDRAL TAPE SIMPLE FACE POUR SOUS-TOITURES.

La pose se fera avec un recouvrement transversal de 30 mm minimum réalisé au droit des chevrons. Au niveau de ces joints latéraux, une bande d'étanchéité sera éventuellement appliquée ainsi qu'une contre-latte amincie, de sorte que les faces supérieures de toutes les contre-lattes se trouvent dans le même plan.

Recouvrement dans le sens de la pente : min. 30 mm (projection verticale).

Ensuite, les contre-lattes seront clouées sur toute la longueur des chevrons.

Hauteur des contre-lattes : min. 15 mm.

A hauteur du recouvrement horizontal et afin de rattraper la différence d'épaisseur dans le sens de la pente :

* les contre-lattes seront interrompues localement, le recouvrement se trouve entre deux lattes à pannes
* les contre-lattes seront posées en continu, mais les plaques de sous-toiture seront encastrées dans une encoche réalisée dans les chevrons
* les contre-lattes seront amincies localement de sorte que la face supérieure de toutes les contre-lattes soient dans le même plan.

**Coordination :**

La couverture de toiture devra être posée endéans les 2 mois après réalisation de la sous-toiture.

**Nature d'accord :**

Quantité Provisoire (QP)

**Méthode de mesure :**

Unité : m²

Code de mesure :

**Contrôle et agréation :**

La production des plaques de sous-toiture est conforme aux exigences de la norme de qualité ISO 9001:2000 et est certifiée.

Les plaques de sous-toiture en fibres-ciment de CEDRAL satisfont aux exigences de la norme EN 13501-1 concernant le classement réaction au feu “classe A2-s2,d0” (voir rapport de classification de Warrringtonfiregent avec référence 12142B et 12141C).

Le fabricant peut dans le cadre du règlement européen N° 305/2011 (CPR) présenter la déclaration de performance du produit (DOP) attestant que le produit porte le marquage CE. Le marquage CE garantit la conformité avec les caractéristiques de produit exigées par la norme européenne harmonisée et d’application pour ce produit. La déclaration de performance est présentée conformément à la CPR et est disponible sur le site<www.infodop.com>.

**Garantie :**

La sous-toiture MENUISERITE EXTRA NT sera garantie pendant 15 ans dès la livraison en ce qui concerne les qualités intrinsèques.